

L'INTERPRÈTE CONFRONTÉ À UNE PERSONNE AGRESSIVE

13 JUILLET 2017

En réalisant mon stage dans un service social d'une organisation, j'ai pu vivre l'expérience suivante.

Un jour normal de mon stage, j'étais à l'accueil, un homme est venu et il voulait voir son référent car il a eu un procès.

Malheureusement, son référent était absent pour raison médicale. Le monsieur s'est fâché. Il a crié sur moi. A un moment donné, ma responsable est venue pour le calmer, mais il a commencé à faire des phrases sans début ni fin et à nous insulter.

Il disait des gros mots et j'étais perdu. Je ne savais pas si je devais les interpréter ou pas. J'ai dit à ma responsable qu'il disait des gros mots et des phrases impolies. Je sentais que la responsable était nerveuse. Elle ne comprenait pas pourquoi je n'interprétais pas.

Enfin je me suis excusé car j'étais gêné d'interpréter ceux mots là.

Maintenant, je sais ce que je dois faire si j'ai une situation comme celle-ci, il fallait que je dise que le monsieur est en train de dire des gros mots et d'insulter la responsable. L'interprète ne dois pas le cacher et ce n'est pas ma faute.

C'est la responsable qui doit gérer une situation comme celle-ci ce n'est pas l'interprète qui doit porter la responsabilité d'une personne agressive.

Ammar Abdul Wahab